



HAL
open science

Entreprendre dans un tiers-lieu de ville moyenne : entre accès aux ressources et dynamisation des territoires (Projet INTIMIDE)

Clément Marinos, Gerhard Krauss

► To cite this version:

Clément Marinos, Gerhard Krauss. Entreprendre dans un tiers-lieu de ville moyenne : entre accès aux ressources et dynamisation des territoires (Projet INTIMIDE). 15e Séminaire du GIS M@rsoin, GIS M@rsoin, May 2017, Roz-sur-Couesnon, France. hal-01551788

HAL Id: hal-01551788

<https://hal.science/hal-01551788v1>

Submitted on 2 Dec 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Entreprendre dans un tiers-lieu de ville moyenne : entre accès aux ressources et dynamisation des territoires (Projet INTIMIDE)

Résumé

Depuis les années 2000, on constate l'émergence de nouvelles générations d'entrepreneurs innovants se regroupant dans des espaces appelés « tiers-lieux », en dehors des cadres de l'emploi formel classique (« second lieu ») et de la sphère privée (« premier lieu »). Ces espaces collaboratifs reposent sur les synergies et les échanges informels entre acteurs, alliant exigences techniques, autonomie de travail, liberté, horizontalité sociale, observation par les pairs et convivialité. Entreprendre au sein d'un tiers-lieu semble correspondre à notre époque où les mécanismes de solidarité viennent compenser l'incertitude vis-à-vis de l'avenir, l'emploi salarié n'étant plus l'unique perspective. Après être apparus dans les grands centres urbains, ces espaces alternatifs, inspirés de la contre-culture, se sont ensuite développés dans les villes petites et moyennes. C'est cette dimension que nous proposons d'explorer à travers le projet INTIMIDE en répondant au questionnement suivant. Quel rôle jouent-ils pour leurs membres et pour leur territoire ? Quelles sont les trajectoires des entrepreneurs innovants fréquentant ou ayant fréquenté un tiers-lieu localisé en ville petite et moyenne ? Comment ont-ils mobilisé leurs réseaux de relations et bénéficié du tiers-lieu pour les développer ? Cette communication présente le cadre général du projet INTIMIDE, la phase d'enquête (120 entretiens sur six terrains) devant s'achever à l'été 2017. Ce texte reflète la position de recherche des membres du projet¹ définie à l'issue d'un séminaire organisé à Lorient en novembre 2016.

Mots clés tiers-lieux, entreprise, ressource, encastrement, réseau, territoire, innovation

Axes thématiques Territoires et TIC / Economie et transactions à l'ère numérique

Contexte et revue de littérature

L'époque contemporaine connaît un renouveau du travail indépendant et l'émergence de nouvelles générations d'entrepreneurs qui évoluent dans des espaces appelés tiers-lieux, ainsi dénommés car situés hors de la sphère domestique (le logement, premier lieu) mais aussi des cadres de l'emploi formel classique (l'usine ou le bureau, second lieu). Issu de la sociologie urbaine, le concept de tiers-lieu désigne ainsi de nouveaux lieux de travail (et de vie). Dans un ouvrage fondateur (*The Great Good Place*, 1989), Ray Oldenburg suggère l'existence de tels espaces qui seraient au cœur de la vitalité des sociétés et indispensables au bon fonctionnement des démocraties modernes.

Un « tiers-lieu » représente un lieu ou espace social qui existe en dehors du domicile (« premier lieu ») et du travail classique (« second lieu ») et où se rencontrent les individus de façon informelle, décontractée, sans contraintes particulières dans un cadre convivial. Ces espaces rendent possibles les rencontres entre des individus et des compétences variées, permettant un brassage d'idées et un libre partage des ressources et compétences. Parmi les différentes formes de « tiers-lieux » qui existent, nous nous intéressons principalement aux fablabs, aux cantines numériques et aux espaces de co-working. Les tiers-lieux sont censés faire émerger une communauté vivante, basée sur des liens d'égalité et d'horizontalité sociale et sur une

¹ Guy Baudelle, Université Rennes 2 ; Sophie Boutillier, Université du Littoral ; Angelo Dossou-Yovo, York University ; Flavie Ferchaud, Université Rennes 2 ; Gerhard Krauss, Université Rennes 2 (coordinateur scientifique) ; Christine Liefoghe, Université Lille 1 ; Clément Marinos, Université de Bretagne Sud ; Basile Michel, Université d'Angers ; Richard Shearmur, McGill University ; Eve Ross, Université Technologique de Compiègne ; Arnaud Scaillerez, TELUQ Montréal ; Raphaël Suire, Université de Nantes ; Diane-Gabrielle Tremblay, TELUQ Montréal.

surveillance par les pairs, tout en intégrant une grande diversité d'individus et de compétences. Ils représentent de nouveaux lieux de conception, de production et de collaboration, loin des contraintes imposées par les organisations et l'économie classiques. Inspirés à l'origine à la fois de la culture entrepreneuriale et de la contre-culture libertaire (que l'on trouve notamment en Californie), ils permettent d'expérimenter de nouvelles manières de travailler et d'innover ensemble.

Ces espaces alternatifs semblent s'être développés d'abord dans des métropoles et des centres villes puis se seraient diffusés récemment dans des sites dits non centraux ou périphériques (villes petites et moyennes, faubourgs, banlieues plus ou moins lointaines).

Le principe de fonctionnement des tiers-lieux repose notamment sur la proximité temporaire (Torre, 2006) avec la mise en contact d'acteurs de différents horizons partageant temporairement un même espace. Cet espace jouerait un rôle central dans l'émergence de relations sociales et potentiellement dans les processus d'innovation (Rallet et Torre, 2004 ; Barthe J-F, Beslay C. et Grossetti M, 2008). La mutualisation de ressources ouvre de nouvelles perspectives à ces entrepreneurs en termes de circulation de l'information et d'équipement (un ordinateur étant souvent suffisant) qu'il s'agit d'explicitier. L'enjeu soulevé est alors de savoir si l'organisation de la proximité pour innover au sein d'un tiers-lieu fonctionne lorsque celui-ci se situe en dehors d'une métropole, là où les réseaux sont supposés moins denses et les acteurs moins nombreux ?

Contexte de la communication : le projet INTIMIDE

Cette communication s'inscrit dans le cadre d'un projet de recherche pluridisciplinaire réunissant une équipe internationale d'aménageurs, de gestionnaires, d'économistes et de sociologues. Ce projet bénéficie de financements régionaux (GIS M@rsoin et MSHB) et locaux (Lorient Agglomération). Il a en outre été présélectionné pour l'appel à projets du Fonds Franco-Canadien pour la Recherche.

Le projet de recherche interroge deux paradigmes.

- Le premier a trait au *phénomène de métropolisation* et ses conséquences sur les territoires, notamment ceux souvent désignés comme les « perdants » de la mondialisation (territoires ruraux, villes petites et moyennes, banlieues).
- Le second concerne plus directement le milieu entrepreneurial avec *l'injonction donnée aux entreprises d'innover* pour développer leur projet et faire face à une concurrence de plus en plus globalisée. A ce titre, les collaborations et la mise en réseaux constituent un enjeu majeur dans le processus d'innovation, surtout lorsqu'il implique des structures de taille modeste (ETI, TPE, PME).

Les tiers-lieux : un objet émergent surtout étudié par monographie

L'étude des tiers-lieux constitue une thématique de recherche émergente, dont la définition n'est pas stabilisée. Il s'avère par exemple difficile d'en dresser une typologie ou encore de désigner ces espaces comme des objets scientifiques. C'est donc un objet complexe à appréhender. Les travaux récents réalisés par les chercheurs canadiens D-G Tremblay et A. Scaillerez (2016) pour le compte du CRSHS ont référencé et analysé près de 1000 articles scientifiques sur le sujet. Cette initiative a permis de souligner plusieurs éléments. La recherche sur les tiers-lieux est, jusqu'à présent, principalement mono-disciplinaire et souffre d'un manque de méta-analyses avec une tendance forte à s'appuyer sur des monographies. Cet exercice a montré l'absence d'études de grande envergure sur les tiers-lieux, incluant par exemple des comparaisons internationales. Notre projet a l'ambition de répondre à ces multiples enjeux.

Un renouvellement des cadres du développement urbain

Dans le champ des études urbaines, la ville et sa diversité d'acteurs et de lieux seraient au cœur de la dynamique sociale et économique des communautés (Jacobs, 1961). Dès lors, les tiers-lieux pourraient participer à la revitalisation des territoires peu denses et *a priori* peu attractifs en termes d'activités économiques innovantes (espaces ruraux, villes petites et moyennes, banlieues des grands centres urbains). Ils offriraient ainsi de nouvelles perspectives fonctionnelles, notamment à l'échelle d'un quartier, avec le développement de services répondant aux besoins des individus fréquentant ces tiers-lieux. Les infrastructures numériques constituent naturellement une condition indispensable de cette attractivité renouvelée. L'implantation de tels espaces crée des dynamiques territoriales qu'il s'agit d'explicitier. Les tiers-lieux pourraient par ailleurs être considérés comme des actifs stratégiques territoriaux dans la mesure où ils favorisent l'ancrage local des entreprises membres en les rendant plus compétitives (Torrès, 2001). Ces espaces se situeraient au cœur de l'écosystème local d'innovation compte-tenu de leur agilité et de leur forte capacité d'adaptation. La question est alors de savoir si ces postulats pourraient être appliqués à des territoires périphériques de taille modeste et non centraux.

Hypothèses

- 1) La première hypothèse suppose que les tiers-lieux constituent des moyens d'accès aux ressources issues de relations sociales. Elle présume une dépendance de l'activité des membres aux réseaux envers les tiers-lieux. Il s'agit d'une hypothèse sociologique liée à l'encastrement social.
- 2) La seconde hypothèse est relative à l'utilisation et à la combinaison de ressources nécessaires à la réalisation des innovations. Cette hypothèse attribue une fonction économique aux tiers-lieux.
- 3) La troisième hypothèse, de nature géographique, pose la question du lieu et de la proximité spatiale. Les caractéristiques périphériques des territoires peuvent-elles être compensées par la proximité procurée par les tiers-lieux à leurs membres.

Méthodologie

La méthodologie principale suit les principes des narrations quantifiées, méthode mixte pour étudier les processus sociaux (Grossetti, 2011). Elle tire son origine d'un questionnement sur la place des relations interpersonnelles dans les activités économiques. Il s'agit d'un moyen qui permettrait d'appréhender la problématique de l'encastrement social des usagers des tiers-lieux, usagers considérés ici comme une unité d'analyse. Cette méthode a l'intérêt de pouvoir saisir les dynamiques entrepreneuriales liées aux relations sociales des individus.

Le projet s'intéresse aux modes d'accès et à la localisation de ressources mobilisées par les entrepreneurs. Nous nous appuyerons sur une typologie de ressources (compétences, matériels, finances, cognitives, etc.) et déterminerons lesquelles sont accessibles par l'intermédiaire des tiers-lieux. Il s'agira de retracer les parcours en questionnant notamment les usagers sur les raisons qui les ont amenés à les fréquenter et les éventuelles barrières à l'entrée.

Le croisement des témoignages des usagers avec ceux des gestionnaires et/ou animateurs permettra de valider la solidité des informations recueillies. Ainsi, les parties prenantes des tiers-lieux (animateurs, financeurs, membre des jurys d'admission) seront sollicitées pour recouper les éléments issus des entrepreneurs usagers. En termes de matériau recueilli, l'objectif final est de réaliser 120 entretiens pour l'ensemble des terrains d'étude.

Présentation des principaux terrains d'investigation

Le point commun aux six terrains d'étude (Bretagne Sud, Dunkerque-Calais, Basse-Normandie, Ontario, Québec, Bade-Wurtemberg) repose sur l'appartenance à une même strate urbaine (villes petites et moyennes), indépendamment de leur tissu économique et de la culture entrepreneuriale propres à chacun. Le choix d'une entrée spatiale se justifie au regard de notre problématique de recherche. L'étude des parcours entrepreneuriaux dans différents terrains devrait permettre de souligner les convergences et pourrait contribuer à démontrer l'existence de spécificités des tiers-lieux en ville petite et moyenne.

Résultats

Des espaces de co-working et des fablabs ont été sélectionnés pour chaque terrain et il est prévu de réaliser les entretiens avec les animateurs et les membres utilisateurs des tiers-lieux entre décembre 2016 et juin 2017. Nous formaliserons les premiers résultats et analyses pour le séminaire M@rsoin de mai 2017. Les résultats essentiellement exploratoires issus de l'enquête de la première enquête de terrain menée en Allemagne en décembre 2016 laissent entrevoir une influence de l'emplacement du tiers-lieu sur la composition et le profil des utilisateurs. Il semblerait en outre que les profils d'entrepreneurs innovants soient caractérisés par une certaine mobilité et bonne insertion dans différents réseaux (par exemple, participation aux petits déjeuners des starts-ups, à l'association régional de la promotion des technologies, fréquentation d'autres tiers-lieux comme le fabLab local, utilisation ponctuelle d'autres espaces lors d'un déplacement, participation à des associations professionnelles, etc.).

Eléments bibliographiques

BARTHE J.F, BESLAY C. et GROSSETTI M. (2008) « Choix de localisation et mobilisation des ressources dans la création d'entreprises innovantes », *Géographie, économie, société*, vol. 10, n°1, p. 43-60.

GROSSETTI M. (2011), « Les narrations quantifiées. Une méthode mixte pour étudier des processus sociaux », *Terrains & travaux*, n° 19, vol. 2, p. 161-182.

JACOB J. (1961), *The Death and Life of Great American Cities*, éditions Vintage, New-York.

OLDENBURG R. (1989), *The great good place: Cafes, coffee shops, community centers, beauty parlors, general stores, bars, hangouts and how they get you through the day*, Paragon House, New-York.

RALLET A. et TORRE A. (2004), « Proximité et localisation », *Économie rurale*, vol. 280, n°1, p. 25-41.

SCAILLEREZ A. et TREMBLAY D-G. (2016), « Modalités de contribution à l'innovation ouverte : la contribution des modèles de partage de technologies dans le contexte des tiers-lieux : co-working, living-labs et fablabs », Conseil de recherches en sciences humaines du Canada.

SUIRE R. (2013), « Innovation, espaces de co-working et tiers-lieux : entre conformisme et créativité », *WP 2013*, n°8.

TORRE A. (2006), « Clusters et systèmes locaux d'innovation. Un retour critique sur les hypothèses naturalistes de la transmission des connaissances à l'aide des catégories de l'économie de la proximité », *Régions et Développement*, vol. 24, p. 15-44.

TORRES O. (2001), « Les divers types d'entrepreneuriat et de PME dans le monde », *Management International*, vol. 6, n°1, p. 1-15.